



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 3 JUILLET 2007,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, À 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Benoît Massicotte
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2007-07-114

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière.
- 2- Ordre du jour.
- 3- Procès-verbal des assemblées du 4 juin et du 18 juin 2007.
- 4- Comptes à payer.
- 5- Correspondance.
- 6- Rapport du Comité consultatif d'urbanisme.
- 7- Demande de dérogation mineure pour l'implantation d'une piscine dans la cour avant au 1464, rue Notre-Dame.
- 8- Demande de dérogation mineure pour autoriser le lotissement d'un terrain n'ayant pas de frontage sur rue, et l'implantation d'un bâtiment à une distance de 2 mètres de la limite latérale du terrain au 1288, rue Notre-Dame.
- 9- Demande de dérogation mineure pour autoriser l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire de 65 % de sa superficie au 150, des Oblats.
- 10- Demande à la CPTAQ pour autoriser un nouvel usage au 123, rue Notre-Dame.
- 11- Demande à la CPTAQ pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins résidentielles d'une partie du lot 364-P.
- 12- Demande à la CPTAQ pour l'utilisation à des fins autre que l'agriculture des lots 501-P, 502-P, 503-P, 504-P, 505-P, 507-P, 508-P, 509-P, 510-P.
- 13- Acquisition d'une imprimante couleur.
- 14- Varia. - Motion de félicitations au comité des loisirs pour l'organisation de la Saint-Jean ;
 - Cueillette de fonds pour « Opération Enfant Soleil » *Marche vers l'avenir* ;
 - Motion de félicitations pour la nomination de monsieur Donald Marcoux ;
 - Autorisation de passage pour Vélo Santé 2007 ;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

- Mise en demeure pour la réalisation de travaux de correction au quai de Champlain.

15- Période de questions.

16- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-115

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU
4 JUIN 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pinal

QUE le procès-verbal 4 juin 2007 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-116

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU
18 JUIN 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal du 18 juin 2007 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-117

ADOPTION DES COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 3 juillet 2007 pour une somme n'excédant pas 72 546,97 \$ pour la Municipalité et 34 326,79 \$ pour le site d'enfouissement.

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de juin est déposée

Note

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Monsieur Jean-Robert Barnes dépose le rapport de la réunion du CCU du 19 juin 2007.

2007-07-118

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR
L'IMPLANTATION D'UNE PISCINE DANS LA COUR AVANT
AU 1464, RUE NOTRE-DAME**

CONSIDÉRANT la demande présentée pour implanter une piscine dans la cour avant au 1464, rue Notre-Dame;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT que l'implantation ne peut se faire en conformité avec la réglementation municipale en vigueur, compte tenu de la largeur du terrain et de la bande riveraine;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la Municipalité accepte la dérogation demandée et autorise l'implantation d'une piscine dans la cour avant au 1464, rue Notre-Dame, à la condition que le propriétaire respecte, par ailleurs, toutes les normes reliées à la sécurité qui sont ou pourront être édictées.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-119

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR AUTORISER LE LOTISSEMENT D'UN TERRAIN N'AYANT PAS DE FRONTAGE SUR RUE, ET L'IMPLANTATION D'UN BÂTIMENT À UNE DISTANCE DE 2 MÈTRES DE LA LIMITE LATÉRALE DU TERRAIN AU 1288, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT la demande présentée pour autoriser la subdivision d'un terrain n'ayant pas de frontage sur rue et l'implantation d'un bâtiment ayant une marge de recul latérale de 2 mètres ;

CONSIDÉRANT que la réglementation prévoit qu'une subdivision doit avoir un frontage de 25 mètres et une marge latérale de 4 mètres;

CONSIDÉRANT que le terrain projeté aura les dimensions nécessaires pour implanter un bâtiment en respectant les marges de recul prescrites par la réglementation;

CONSIDÉRANT que le terrain sera desservi par une servitude de passage de plus de 6 mètres donnant accès à la route 138;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

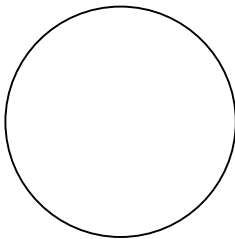
QUE la Municipalité autorise le lotissement d'un terrain n'ayant pas de frontage sur rue sur les lots 41-P, 42-P et refuse la dérogation par rapport à la marge de recul latérale.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-120

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR AUTORISER L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT DÉROGATOIRE DE 65 % DE SA SUPERFICIE AU 150, DES OBLATS

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée pour autoriser l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire de 65 % de sa superficie au 150, rue des Oblats;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

CONSIDÉRANT que l'agrandissement ne touche pas l'aire au sol actuellement occupé par le bâtiment;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU à l'effet d'autoriser la dérogation demandée à condition que le système d'évacuation des eaux usées soit conforme à la réglementation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPROUVÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE le conseil accepte la dérogation demandée et autorise l'agrandissement de 65 % du bâtiment situé au 150, rue des Oblats, tel qu'illustré aux documents fournis avec la demande, à condition que le système d'évacuation des eaux usées soit conforme à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-121

DEMANDE À LA CPTAQ POUR AUTORISER UN NOUVEL USAGE AU 123, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT qu'une demande est présentée à la CPTAQ pour autoriser un nouvel usage dans une résidence existante au 123, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que l'usage projeté est autorisé sur tout le territoire comme usage complémentaire par la réglementation municipale en vigueur;

CONSIDÉRANT que les activités du centre de lasérothérapie projeté se dérouleront dans un bâtiment existant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE la Municipalité appuie la demande présentée à la CPTAQ pour autoriser un usage de centre de lasérothérapie au 123, rue Notre-Dame.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-122

DEMANDE À LA CPTAQ POUR L'ALIÉNATION, LE LOTISSEMENT ET L'UTILISATION À DES FINS RÉSIDENIELLES D'UNE PARTIE DU LOT 364-P

CONSIDÉRANT qu'une demande est présentée à la CPTAQ pour autoriser l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 364-P;

CONSIDÉRANT que l'usage résidentiel est autorisé par la réglementation municipale dans la zone où est situé le terrain visé par la demande;

CONSIDÉRANT qu'il y a des terrains disponibles pour la construction résidentielle à l'extérieur des limites de la zone agricole;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
QUE la Municipalité appuie la demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation autre que l'agriculture pour une partie du lot 364-P.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-123

DEMANDE À LA CPTAQ POUR L'UTILISATION À DES FINS AUTRE QUE L'AGRICULTURE DES LOTS 501-P, 502-P, 503-P, 504-P, 505-P, 507-P, 508-P, 509-P, 510-P

CONSIDÉRANT qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour l'utilisation à des fins autre que l'agriculture des lots 501-P, 502-P, 503-P, 504-P, 505-P, 507-P, 508-P, 509-P, 510-P du cadastre de la paroisse de-la-Visitation de Champlain et le lot 442 du cadastre de la paroisse St-François-Xavier de Batiscan;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Champlain et la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie désirent développer le site d'enfouissement de Champlain pour en prolonger la durée de vie et implanter des entreprises connexes ou utilisant les biogaz produits par le site;

CONSIDÉRANT que les lots 501-P, 502-P, 503-P, 504-P, 505-P et 507-P du cadastre de la paroisse de-la-Visitation de Champlain ont fait l'objet d'une autorisation, par la Commission de protection du territoire agricole, d'utilisation aux fins spécifiques d'un site d'enfouissement sanitaire (dossier 3206d-024504) ;

CONSIDÉRANT que les terrains visés par la demande sont ceux où est situé l'aire d'enfouissement et les installations de traitement des eaux et du gaz ainsi que les lots adjacents;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QU'une demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture soit présentée à la CPTAQ pour les lots 501-P, 502-P, 503-P, 504-P, 505-P, 507-P, 508-P, 509-P, 510-P du cadastre de la paroisse de-la-Visitation de Champlain et le lot 442 du cadastre de la paroisse St-François-Xavier de Batiscan constituant le site d'enfouissement sanitaire de Champlain ;

ADOPTÉ unanimement

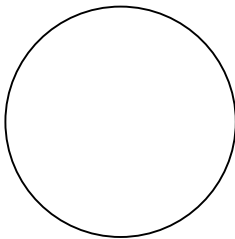
2007-07-124

ACQUISITION D'UNE IMPRIMANTE COULEUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la Municipalité procède à l'acquisition d'une imprimante multifonction couleur, HP 2040, chez Infoteck, pour un montant de 960 \$.

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

2007-07-125

**MOTION DE FÉLICITATIONS POUR LA NOMINATION DE
MONSIEUR DONALD MARCOUX**

CONSIDÉRANT que monsieur Donald Marcoux a été mandaté pour agir comme modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain pour les trois prochaines années;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ unanimement

QUE le conseil municipal de Champlain adresse des félicitations à Monsieur Donald Marcoux pour son mandat d'agir comme modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain pour les trois prochaines années.

2007-07-126

**CUEILLETTE DE FONDS POUR « OPÉRATION ENFANT
SOLEIL » MARCHÉ VERS L'AVENIR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE la Municipalité de Champlain verse la somme de 50,00 \$ pour le bénéfice d'Opération Enfant Soleil, dans le cadre du projet de monsieur René Villemure de parcourir en fauteuil roulant une distance de 120 km ;

QUE la Municipalité de Champlain autorise le passage de monsieur René Villemure sur son territoire, le samedi 18 août. Trois personnes accompagneront ce dernier tout au long de son périple.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-127

AUTORISATION DE PASSAGE POUR VÉLO SANTÉ 2007

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la Municipalité de Champlain autorise le passage de 100 cyclistes, le samedi 18 août en après-midi. Ces derniers effectueront le trajet Québec – Terrebonne et seront encadrés par les services de police de Repentigny et de Terrebonne.

ADOPTÉ unanimement

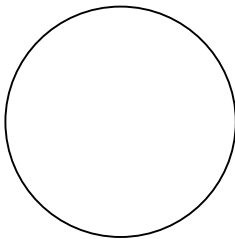
2007-07-128

**MISE EN DEMEURE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX
DE CORRECTION AU QUAI DE CHAMPLAIN**

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection et de prolongement de la rampe de mise à l'eau au quai de Champlain ont été réalisés par Construction R. Cloutier inc. Shawinigan à l'automne 2006;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés n'ont pas été faits conformément aux documents de soumission;

CONSIDÉRANT que le résultat des travaux n'est pas satisfaisant et ne correspond pas au résultat recherché;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT que des discussions ont eu lieu entre des représentants de la Municipalité et monsieur Pierre Cloutier afin de faire corriger la situation ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE Construction R. Cloutier inc. de Shawinigan soit enjoint de reprendre les travaux de réfection et de prolongement de la rampe de mise à l'eau du quai de Champlain conformément aux documents de soumission préparés par Pluritec Ltée, et que Me Gaétan Chourel soit mandaté pour entreprendre les procédures nécessaires à l'exécution des travaux de correction.

ADOPTÉ unanimement

2007-07-129

**MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ DU SERVICE
DES LOISIRS POUR L'ORGANISATION DE LA SAINT-JEAN**

CONSIDÉRANT l'appréciable participation des résidants de la municipalité à la fête de la Saint-Jean et leur témoignage de satisfaction pour cette magnifique journée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ unanimement

QUE le conseil municipal adresse ses félicitations aux organisateurs de la fête de la Saint-Jean pour leur programmation et la réussite des différentes activités de cette journée.

2007-07-130

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier